

DOCUMENT

Date : 28 juin 1977

Sources : Archives personnelles de François Chevalier

Titre : Note destinée aux programmeurs, opérateurs et service publicité

Descriptif : Emargement des justificatifs de diffusion des publicités



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

NOTE DE SERVICE

Origine = Direction

Destinataires = Animateurs
Opérateurs
Service Publicité

N°s. - GEN. - 33. - 6/77

Veuillez noter que pendant les retransmissions depuis Canet, soit 10h30/11h30 - 16h00/18h00, les publicités directes seront lues depuis Canet, les publicités enregistrées seront diffusées depuis Andorre. Si des publicités de dernière minute, doivent être lues en dernière minute, alors qu'elles ne sont pas prévues à Canet, l'animateur de permanence devra se charger de ces diffusions.

Pour les publicités enregistrées, diffusées depuis Andorre, c'est l'opérateur de service qui devra remplir très exactement le justificatif de diffusion, et signer ce justificatif.

J.L. MARQUET

Andorre, le 28-6-77

A.TIBOLLA	M.COTET	D.CARBONNEIL	D.FAROUD
L.CASSAN	M.ARRATANO	E.MONZO	R.SANCHEZ
F.LASSO	A.COLL	C.CARA	M.JOUBIN
M.PARIENTE	M.RODRIGUEZ		